

---

# CCPMA

## RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE





# Rapport du **Conseil d'administration** Exercice clos au 31 décembre 2021

Chers actionnaires,

En application des statuts et des dispositions du Code de commerce, nous vous avons réunis en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

## **I. SITUATION ET ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ**

La société a été créée le 30 décembre 2021 et n'a donc à ce titre eu aucune activité sur l'exercice 2021.

## **II. ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES**

La société a été créée le 30 décembre 2021 et n'a donc à ce titre eu aucune activité sur l'exercice 2021.

## **III. PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES**

Compte tenu des événements récents tels que la guerre en Ukraine ou les hausses des prix, il n'est pas à exclure des risques de différents ordres :

- Un risque de dégradation des marchés financiers, notamment des marchés actions compte tenu de l'exposition des FRPS au marché actions ;
- Un risque inflationniste sachant que les rentes versées sont indexées et pourraient augmenter en cas de hausse des prix.

## **IV. UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

La société n'ayant eu aucune activité sur 2021, il n'a pas été nécessaire de recourir à des instruments financiers de quelque nature que ce soit.

## **V. ÉVÉNEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

Les convictions et l'ADN profondément paritaire du Groupe AGRICA ont conduit le Conseil d'administration de la société, à l'instar de ses deux actionnaires et notamment de sa société mère, l'institution de prévoyance CCPMA PRÉVOYANCE à formuler une demande d'adhésion auprès du Centre technique des institutions de prévoyance (CTIP).

Cette adhésion ne sera possible que sous réserve d'obtention d'agréments de l'ACPR.

## **VI. ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT**

Il est précisé en application de l'article L 232-1 du Code de commerce, que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## **VII. ÉVOLUTION PRÉVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIÉTÉ ET PERSPECTIVES D'AVENIR**

Une demande d'agrément devrait être déposée au cours de l'année 2022 auprès de l'ACPR afin d'obtenir l'autorisation de gérer une activité de retraite professionnelle supplémentaire dans le cadre d'un Fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS).

L'obtention de celui-ci devrait permettre le transfert de l'activité de retraite et d'une partie de l'actif général de la CCPMA PRÉVOYANCE.

## **VIII. FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Au 31 décembre 2021, la société ne détient aucune filiale ou participation.

## **IX. SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES**

Au 31 décembre 2021, la société ne contrôle aucune société directement ou indirectement.

## **X. INFORMATION SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT**

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant en annexe de l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

**Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**

	Article D. 441-6 I, 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
<b>Nombre de factures concernées</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Montant total des factures concernées</b> (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Pourcentage du montant total des achats de l'exercice</b> (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>					
<b>Nombre de factures exclues</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Montant total des factures exclues</b> (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b> (contractuel ou délai légal - article L 441-10 ou article L 441-9 du Code de commerce)					
<b>Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				

	<b>Article D. 441-6 I, 1° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu</b>				
	<b>1 à 30 jours</b>	<b>31 à 60 jours</b>	<b>61 à 90 jours</b>	<b>91 jours et plus</b>	<b>Total (1 jour et plus)</b>
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>					
<b>Nombre de factures concernées</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Montant total des factures concernées</b> (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Pourcentage du montant total des achats de l'exercice</b> (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>					
<b>Nombre de factures exclues</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>Montant total des factures exclues</b> (Préciser HT ou TTC)	<i>NON APPLICABLE</i>				
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés</b> (contractuel ou délai légal - article L 441-10 ou article L 441-9 du Code de commerce)					
<b>Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement</b>	<i>NON APPLICABLE</i>				

## **XI. EXPOSÉ SUR LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS**

### **RÉSULTAT**

La société a été créée le 30 décembre 2021 et n'a donc à ce titre eu aucune activité sur l'exercice 2021.

### **BILAN**

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la société s'élevait à 800 000 euros, soit le montant du capital social versé lors de la constitution de la société.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce.

## **XII. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

## **XIII. AFFECTATION DU RÉSULTAT**

La société a été créée le 30 décembre 2021 et n'a donc à ce titre eu aucune activité sur l'exercice 2021.

Le résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2021 est par conséquent nul.

## **XIV. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS**

S'agissant du premier exercice social, il n'y a jamais eu lieu à distribution de dividendes.

## **XV. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT**

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent pas de charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires » et de frais généraux non déductibles, tels que visés aux articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

Il est donc proposé aux actionnaires, conformément aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, de constater l'absence de dépenses et charges visées aux articles 39-4 et 39-5 dudit code.

# Rapport sur le **gouvernement d'entreprise**

## **I. MODALITÉS D'EXERCICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

Conformément à l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de directeur général.

En conséquence, Monsieur Frédéric HÉRAULT a été nommé directeur général et Monsieur Antoine LEROY directeur général délégué. Ils assument tous deux la responsabilité de la direction générale de la société.

En application de l'article 19 des statuts, cette décision a été prise pour une durée indéterminée.

## **II. LISTES DES FONCTIONS ET MANDATS EXERCÉS**

### Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L 225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la société durant l'exercice.

### **a) DIRECTION GÉNÉRALE**

#### ***HÉRAULT Frédéric***

##### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Directeur général
- AGRICA GESTION : Directeur général
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Directeur général
- AGRI PRÉVOYANCE : Directeur général
- CPCEA : Directeur général
- CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Directeur général
- CCPMA PRÉVOYANCE : Directeur général
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Directeur général
- GIE DE MOYENS ALLIANCE PROFESSIONNELLE : Membre du directoire

#### ***LEROY Antoine***

##### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Directeur général délégué
- AGRICA GESTION : Directeur général délégué
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Directeur général délégué
- AGRI PRÉVOYANCE : Directeur général délégué
- CPCEA : Directeur général délégué
- CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Directeur général délégué
- CCPMA PRÉVOYANCE : Directeur général délégué
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Directeur général délégué



## **b) CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### COLLÈGE DES ADHÉRENTS

#### **BELIN Charles**

##### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur et Vice-président du Conseil d'administration

#### **GAUTIER Anne**

##### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Administrateur
- AGRICA GESTION : Administrateur
- AGRI PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- AGRICA ÉPARGNE : Membre du CSP
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA

##### *Mandats extérieurs détenus :*

- ANPV : Présidente
- Association 4 vents Noirmoutier (AVMA) : Présidente
- AVMA : Secrétaire
- Caisse centrale de MSA : Vice-présidente
- MSA 49 : Présidente
- OCIRP : Déléguée à l'Assemblée Générale (au titre d'AGRI PRÉVOYANCE) et membre de la commission de contrôle
- Pôle régional du handicap : Administrateur
- Port aux Rocs (AVMA) : Vice-présidente
- PVSA : Membre du Conseil de surveillance et Présidente
- SCEA des CEDRES : Gérante
- SCEA FILIANE Plants : Gérante

#### **LELONG Corinne**

##### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Administrateur
- AGRICA GESTION : Administrateur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- AGRICA ÉPARGNE : Membre du CSP
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA

##### *Mandats extérieurs détenus :*

- OCAPIAT : Administrateur
- OCIRP : Déléguée à l'Assemblée Générale (au titre de la CCPMA PREVOYANCE)

**NOËL Christophe****Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :**

- GROUPE AGRICA : Administrateur
- AGRICA GESTION : Administrateur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur suppléant
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA

**Mandats extérieurs détenus :**

- ANDECAM : Administrateur
- ARVIGE : Administrateur
- Crédit Agricole de la Corse : Administrateur
- Fondation Rondeau : Président du Conseil d'administration
- GFA de Richebourg : Gérant
- SCI Les Arpents : Gérant

**REMILLET Jean-Yves****Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :**

- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA

**RUAUD Claire****Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :**

- AGRI PRÉVOYANCE : Administrateur
- CPCEA : Administrateur
- CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA

**Mandats extérieurs détenus :**

- ANIPS : Administrateur
- CTIP : Administrateur

**VINÉ Pascal****Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :**

- GROUPE AGRICA : Administrateur
- AGRICA GESTION : Administrateur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- AGRICA ÉPARGNE : Membre du CSP
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA, Vice-président de la commission financière et administrateur du Conseil d'administration

**Mandats extérieurs détenus :**

- Agro Paris Tech : Président du Conseil d'administration
- Fondation AGROPOLIS (Montpellier) : Administrateur

- Conseil des gouverneurs de l'Institut international Alphonse et Dorimène Desjardins : Membre
- CTIP : Délégué à l'Assemblée Générale (au titre de la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE)
- Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur : Président des comités d'évaluation INERIS/IFREMER/IRSN/IFSTTAR/BRGM

## COLLÈGE DES PARTICIPANTS

### **BOUREL Liliane**

#### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Administrateur
- AGRICA GESTION : Administrateur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- AGRICA ÉPARGNE : Membre du CSP
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA et membre du Comité paritaire d'approbation des comptes

#### *Mandats extérieurs détenus :*

- OCIRP : Déléguée à l'Assemblée Générale (au titre de la CCPMA PRÉVOYANCE), Présidente du Conseil d'administration
- Fondation OCIRP : Administrateur
- OCIRP-VIE : Vice-présidente

### **DELÉTOILE Emmanuel**

#### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Président du Conseil d'administration
- AGRICA GESTION : Vice-président du Conseil d'administration
- CCPMA PRÉVOYANCE : Vice-président du Conseil d'administration
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Président du Conseil d'administration
- AGRICA ÉPARGNE : Membre du CSP
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Administrateur, Président de la Commission d'audit et des risques, conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA
- GIE DE MOYENS ALLIANCE PROFESSIONNELLE : Membre du Conseil de surveillance

#### *Mandats extérieurs détenus :*

- Centre de formation FGA-CFDT (CEFA) : Administrateur

### **DYJA Alain**

#### *Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Administrateur
- AGRICA GESTION : Auditeur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- AGRICA ÉPARGNE : Président du CSP
- SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE : Administrateur
- IRC Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco : Conseiller professionnel au sein du Comité paritaire professionnel de la section professionnelle AGRICA

#### *Mandats extérieurs détenus :*

- Centre de Jonchery : Président
- Mutuelle Verte : Administrateur

**GOT Pierre***Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur

**GRESSENT Fabrice***Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- GROUPE AGRICA : Auditeur
- AGRICA GESTION : Administrateur
- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur
- AGRICA ÉPARGNE : Membre du CSP

*Mandats extérieurs détenus :*

- APECITA : Administrateur
- OCAPAT : Administrateur et membre du Bureau

**LEMONNIER Guillaume***Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Administrateur

**PITARD Serge***Mandats détenus au sein du Groupe AGRICA :*

- CCPMA PRÉVOYANCE : Administrateur suppléant
- CCPMA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE : Auditeur

*Mandats extérieurs détenus :*

- Groupama Asset Management : Membre du Conseil de surveillance
- MSA Berry Touraine : Administrateur

**III. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports de votre Commissaire aux comptes.

**IV. SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS**

Le Conseil examine la situation des mandats des administrateurs et constate qu'aucun des mandats n'est parvenu à son terme.

**V. SITUATION DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Nous vous rappelons que par décision de l'Assemblée Générale constitutive en date du 8 décembre 2021, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, représenté par Madame Christine BILLY, a été désigné en qualité de Commissaire aux comptes de la société et ce, pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2026.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'administration

**Monsieur Emmanuel DELÉTOILE**  
Président

**ANNEXE I**  
**TABLEAU DES RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

<b>Exercices</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2021</b> <b>1 mois</b>
<b>I. Capital social en fin d'exercice</b>		
Capital social	N/A	800 000,00
Nombre d'actions ordinaires	N/A	8 000
Nombre d'actions à dividende prioritaire		
<b>II. Opérations et résultats de l'exercice</b>		
Chiffre d'affaires	N/A	
Résultat avant impôts	N/A	
Impôts sur les bénéfices	N/A	
Résultat après impôts	N/A	
<b>III. Résultat par action</b>		
Résultat après impôt	N/A	
Dividende attribué à chaque action		
<b>IV. Personnel</b>		
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		
Montant de la masse salariale de l'exercice		

## ANNEXE II - BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

<b>SA CCPMA RS - Actif du Bilan (2021)</b>	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
1. Capital souscrit non appelé ou compte de liaison avec le siège	0,00	0,00
2. Actifs incorporels	0,00	0,00
3. Placements	0,00	0,00
3a. Terrains et constructions		
3b. Placements dans des entreprises liées		
3c. Autres placements		
3d. Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes		
4. Placements représentant les provisions techniques	0,00	0,00
5. Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques	0,00	0,00
5a. Provisions pour primes non acquises et risques en cours		
5b. Provisions d'assurance-vie		
5c. Provisions pour sinistres Vie		
5d. Provisions pour sinistres Non Vie		
5e. Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes Vie		
5f. Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes Non Vie		
5g. Provisions d'égalisation		
5h. Autres provisions techniques (Vie)		
5i. Autres provisions techniques (Non Vie)		
5j. Provisions techniques des contrats en unités de compte		
6. Créances	0,00	0,00
6a. Créances nées d'opérations d'assurance directe		
6aa. Primes acquises non émises		
6ab. Autres créances nées d'opérations d'assurance directe		
6b. Créances nées d'opérations de réassurance		
6c. Autres créances		
6ca. Personnel		
6cb. Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		
6cc. Débiteurs divers		
6d. Capital appelé non versé		
7. Autres actifs	800 000,00	0,00
7a. Actifs corporels d'exploitation		
7b. Comptes courants et caisses	800 000,00	
7c. Actions propres		
8. Comptes de régularisation - Actif	0,00	0,00
8a. Intérêts et loyers acquis non échus		
8b. Frais d'acquisition reportés		
8c. Autres comptes de régularisation		
9. (Ligne supprimée par arrêté du 28 décembre 2007, art. 4)		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>800 000,00</b>	<b>0,00</b>

<b><u>SA CCPMA RS – Passif du Bilan (2021)</u></b>	<b><u>Exercice N</u></b>	<b><u>Exercice N-1</u></b>
1. Capitaux propres	800 000,00	0,00
1a. Capital social ou fond d'établissement et fond social complémentaire ou cpt de liaison	800 000,00	
1b. Primes liées au capital social		
1c. Ecart de réévaluation		
1d. Autres réserves		
1e. Report à nouveau		
1f. Résultat de l'exercice		
2. Passifs subordonnés	0,00	0,00
3. Provisions techniques brutes	0,00	0,00
3a. Provisions pour primes non acquises et risques en cours		
3b. Provisions d'assurance vie		
3c. Provisions pour sinistres (Vie)		
3d. Provisions pour sinistres (Non Vie)		
3e. Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Vie)		
3f. Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (Non Vie)		
3g. Provisions pour égalisation		
3h. Autres provisions techniques (Vie)		
3i. Autres provisions techniques (Non Vie)		
4. Provisions techniques des contrats en unités de compte	0,00	0,00
5. Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
6. Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	0,00	0,00
7. Autres dettes	0,00	0,00
7a. Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
7b. Dettes nées d'opérations de réassurance		
7c. Emprunts obligataires (dont obligations convertibles)		
7d. Dettes envers des établissements de crédits		
7e. Autres dettes		
7ea. Titres de créances négociables émis par l'entreprise		
7eb. Autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus		
7ec. Personnel		
7ed. Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques		
7ee. Créanciers divers		
8. Comptes de régularisation – Passif	0,00	0,00
9. (Ligne supprimée par arrêté du 28 décembre 2007, art. 4)	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>800 000,00</b>	<b>800 000,00</b>



<b>SA CCPMA RS – Compte de Résultat Vie (2021)</b>	<b>Opérations brutes</b>	<b>Cessions et rétrocessions</b>	<b>Opérations nettes</b>	<b>Opérations nettes N-1</b>
1. Primes	0,00	0,00	0,00	
2. Produits des placements	0,00		0,00	
2a. Revenus des placements				
2b. Autres produits des placements				
2c. Profits provenant de la réalisation de placements				
3. Ajustements ACAV	0,00		0,00	
4. Autres produits techniques	0,00		0,00	
5. Charges des sinistres	0,00	0,00	0,00	
5a. Prestations et frais payés				
5b. Charges des provisions pour sinistres				
6. Charges des provisions d'assurance-vie et autres provisions techniques	0,00	0,00	0,00	
6a. Provisions d'assurance-vie	0,00		0,00	
6b. Provisions sur contrats en unités de compte				
6c. Autres provisions techniques				
7. Participations aux résultats	0,00	0,00	0,00	
8. Frais d'acquisition et d'administration	0,00	0,00	0,00	
8a. Frais d'acquisition				
8b. Frais d'administration				
8c. Commissions reçues des réassureurs		0,00		
9. Charges des placements	0,00		0,00	
9a. Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts				
9b. Autres charges de placements				
9c. Pertes provenant de la réalisation des placements				
10. Ajustements ACAV (Moins values)	0,00		0,00	
11. Autres charges techniques	0,00		0,00	
12. Produits des placements transférés	0,00		0,00	
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b><u>SA CCPMA RS – Compte de Résultat non technique (2021)</u></b>	<b><u>Exercice N</u></b>	<b><u>Exercice N-1</u></b>
1. Résultat technique de l'assurance non vie	0,00	0,00
2. Résultat technique de l'assurance vie	0,00	0,00
3. Produits des placements	0,00	0,00
3a. Revenu des placements		
3b. Autres produits des placements		
3c. Produits provenant de la réalisation des placements		
4. Produits des placements alloués	0,00	0,00
5. Charges des placements	0,00	0,00
5a. Frais de gestion interne et externe des placements et frais financiers		
5b. Autres charges des placements		
5c. Pertes provenant de la réalisation de placements		
6. Produits des placements transférés	0,00	0,00
7. Autres produits non techniques	0,00	0,00
8. Autres charges non techniques	0,00	0,00
9. Résultat exceptionnel	0,00	0,00
9a. Produits exceptionnels		
9b. Charges exceptionnelles		
10. Participation des salariés		
11. Impôt sur les bénéfices	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>



# NOTES

GROUPE AGRICA  
21 rue de la Bienfaisance  
75382 Paris Cedex 08  
Tél. : 01 71 21 00 00  
Fax : 01 71 21 00 01  
[www.groupagricar.com](http://www.groupagricar.com)